



La CSI-Afrique appelle à la restructuration urgente de la dette africaine en vue de protéger les droits socio-économiques et de garantir la stabilité économique : Focus sur la Zambie.

L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique :<https://www.ituc-africa.org/>) demande instamment aux créanciers publics et privés, y compris la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, d'accorder la priorité à la restructuration de la dette de l'Afrique et de passer à la vitesse supérieure dans sa mise en œuvre. Les événements en Zambie nous obligent à lancer cet appel et à demander que le cas zambien reçoive l'attention qu'il mérite. Le traitement urgent de la dette publique est indispensable pour protéger les droits humains fondamentaux et le bien-être des citoyens zambiens.

A l'instar de nombreux pays africains, la Zambie est aux prises avec un réseau de dettes qui limite considérablement sa marge de manœuvre budgétaire. Des recherches approfondies sur divers pays africains, dont la Zambie, soulignent le lien entre l'augmentation de la dette et l'aggravation des inégalités. Il s'avère que le poids d'une dette insoutenable limite fortement la capacité du gouvernement à allouer des ressources à des secteurs essentiels tels que les infrastructures, la santé et l'éducation, tout en entravant la mise en œuvre de mesures clés de protection sociale. Par conséquent, les revenus réservés aux services sociaux essentiels qui devraient soutenir les groupes à faibles revenus sont détournés vers le service de la dette, ce qui a un impact négatif sur des secteurs clés comme la santé et l'éducation. Cette situation laisse un vide qui a une incidence directe sur la classe ouvrière, qui subit de manière disproportionnée les conséquences d'un accès réduit à des soins de santé et à une éducation de qualité.

Face aux formidables défis économiques mondiaux et à l'impact des chocs dynamiques sur les économies africaines, la CSI-Afrique souligne l'urgence d'une restructuration rapide de la dette publique dans les économies africaines, dont celle de la Zambie. Cette approche stratégique est essentielle pour protéger les droits de l'homme et le bien-être général des citoyens, des familles et des communautés africaines.

Bien que la Zambie et d'autres économies africaines aient fait preuve d'une certaine résilience face à la complexité de la reprise post-COVID et pour relever les défis posés par le resserrement des conditions financières mondiales, les tensions géopolitiques et les menaces climatiques actuelles, des inquiétudes subsistent quant à l'impact potentiel du surendettement sur les droits socio-économiques de la population. Malgré les problèmes de croissance, il y a de l'optimisme concernant l'amélioration de la résilience de l'Afrique, comme le montre la reprise de la croissance qui devrait s'élever à 4,3 % en 2024. Toutefois, des risques persistants liés au surendettement, à l'inflation et au

changement climatique soulignent la nécessité de prendre des mesures proactives. Ces problèmes ont contribué au défaut de paiement de certains pays africains, dont la Zambie, et des signes indiquent que d'autres pays pourraient emboîter le pas.

Observations de la CSI-Afrique

La CSI-Afrique a relevé un déséquilibre inquiétant dans le ratio budget/service de la dette en Afrique, qui entrave la capacité à financer des services sociaux essentiels. Le fardeau important de la dette sur le continent est en partie attribué au comportement irresponsable des créanciers, motivés par un appétit insatiable pour les profits excessifs. Cela a été particulièrement évident pendant la pandémie de COVID-19, qui a vu des prêts inconsidérés avec peu de résultats tangibles. De plus, la CSI-Afrique se déclare profondément préoccupée par le manque flagrant de transparence dans la conclusion, l'utilisation et la gestion des prêts par les gouvernements emprunteurs.

L'état actuel du surendettement en Afrique contribue non seulement à l'exclusion sociale et économique, mais exacerbe également la pauvreté et les inégalités et alimente les tensions et le mécontentement. Les lourdes obligations du service de la dette associées à des niveaux élevés d'endettement ont un impact négatif tangible sur les facteurs clés de la protection sociale, dont les financements pour les infrastructures, l'éducation, la santé, l'agriculture, l'eau et l'assainissement. Les ressources limitées pour répondre à ces besoins fondamentaux ne font qu'exacerber les souffrances de la population.

Recommandations de la CSI Afrique et appel à l'action :

Aux créanciers (publics et privés):

La CSI-Afrique insiste sur le fait que la finalisation du cadre commun du G20 pour les traitements de dette doit passer à la vitesse supérieure. Comme cela a été constaté en Zambie, les retards dans la restructuration ont de graves conséquences pour l'économie, entraînant une forte inflation et un coût de la vie élevé. La CSI-Afrique demande que le cadre commun du G20 soit amélioré et souligne la nécessité d'un consensus entre les créanciers publics et privés pour garantir des traitements de dette justes et équitables. L'absence de consensus, comme cela a été le cas en Zambie, a un impact négatif sur les citoyens.

De plus, la CSI-Afrique demande instamment au Fonds monétaire international d'envisager des réformes qui donnent la priorité à une gestion fiscale centrée sur l'être humain. Ces réformes devraient permettre d'atténuer les effets néfastes du surendettement sur les travailleurs et les citoyens ordinaires. La CSI-Afrique appelle à des accords consensuels sur le service de la dette et le remboursement qui ne compromettent pas la capacité des pays débiteurs à lutter contre la pauvreté et les inégalités, y compris explorer les possibilités d'allègement de la dette.

Au Gouvernement zambien :

La CSI-Afrique reconnaît les efforts importants déployés par le gouvernement zambien, y compris la promulgation de la loi sur la gestion de la dette publique et l'accord récent avec le Comité officiel des créanciers. Toutefois, la CSI Afrique recommande la création d'un Bureau de gestion de la dette publique. Ce bureau améliorerait la surveillance, la transparence et la responsabilité, et renforcerait les initiatives constructives mises en place avec la promulgation de la Loi sur la gestion de la dette publique.

Conclusion:

La CSI-Afrique souligne la nécessité urgente d'efforts concertés de la part de toutes les parties prenantes pour faire face à la menace imminente de surendettement en Afrique,

en particulier dans le cas de la Zambie. L'appel à la restructuration de la dette vise à garantir la stabilité économique et à protéger les droits socio-économiques des Zambiens et des Africains. La CSI-Afrique insiste sur la nécessité d'un changement de paradigme dans les contrats d'endettement, appelant à la transparence, à une meilleure gestion de la dette, à la responsabilité et à l'implication active des acteurs non étatiques. En adhérant à ces principes et en s'engageant à adopter des pratiques responsables en matière d'emprunt et une gestion équitable, efficace et inclusive de la dette, les pays africains peuvent utiliser la dette pour parvenir à un développement durable, inclusif et partagé.



Akhator Joel ODIGIE
Secrétaire Général
CSI-Afrique

Publié au nom de l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique), Lomé, Togo.
Mardi 23 janvier 2024